

Enseignement de spécialité THEATRE



LYCÉE POLYVALENT
**JEAN-BAPTISTE
DUMAS**

EN THÉÂTRE, ON TRAVAILLE

- ✓ La **capacité à communiquer**, l'aisance et la précision dans tous les moyens d'expression : expression orale, expression écrite, expression corporelle, expression par l'image
- ✓ La **confiance**, l'**estime de soi**, l'assurance
- ✓ La **réflexion**
- ✓ Des **contenus culturels** très larges et conçus en réseaux

COMMENT S'ORGANISENT LES COURS ?

La réforme des lycées prévoit 12 heures hebdomadaires d'enseignements optionnels :

- Parmi ces 12 heures, **4 heures** de spécialité théâtre sont proposées en 1^{ère} (pour accompagner 2 autres options de spécialité occupant 4 heures aussi). Pour s'inscrire en option de spécialité théâtre, il est préférable mais non obligatoire d'avoir suivi l'enseignement facultatif en 2^{nde}.
- **6 heures** de spécialité théâtre sont proposées en terminale (avec une autre option de spécialité de 6 heures aussi : en terminale, l'une des options de spécialité suivie en 1^{ère} est abandonnée). Pour s'inscrire en spécialité théâtre terminale, il faut avoir suivi l'option de spécialité en 1^{ère}.
- **3 heures** d'enseignement optionnel en 1^{ère} et terminale, quelles que soient les options de spécialité choisies. Ce cours est cumulable avec un enseignement de spécialité théâtre.

Les cours sont menés conjointement par un intervenant artistique et par un enseignant. Ils se déroulent en partie au lycée et en partie au théâtre Le Cratère.

Ils sont composés de lectures variées, d'exercices physiques, de travaux oraux et écrits, de bricolage parfois et de travaux de mises en scène concrets : on apprend à jouer, à mettre en scène, à monter un projet artistique, à se documenter intelligemment, à regarder un spectacle, à se confronter à un public ...

La fréquentation de salles de spectacles fait partie intégrante de l'enseignement : une convention avec le Cratère permet aux élèves des conditions privilégiées d'abonnement. Des rencontres avec les artistes sont organisées ainsi que des moments de stages pratiques réunissant tous les groupes de théâtre.



« La Spécialité théâtre aide l'élève à se situer dans le monde et dans la société, à élaborer une vision de l'Homme et du monde à partir d'une culture structurée ; elle lui permet d'acquérir une véritable ouverture d'esprit ; elle l'engage à se prendre en main, à développer sa personnalité et à assumer ses responsabilités »



PI
us



LPO JBD



Insta @lyceejbd



ce.0300002p@ac-montpellier.fr



1 Place de Belgique
30100 ALES



+33 4 66 78 23 23

POURQUOI CHOISIR LA SPÉCIALITÉ THÉÂTRE ?

Parce qu'elle est propice aux progrès individuels et collectifs :

La personnalité de l'élève est au cœur des dispositifs pédagogiques ; l'enseignement s'adapte à chacun et l'accompagne dans son développement. Les savoirs ne sont ni théoriques ni décrochés de son quotidien. Sa sensibilité, ses qualités, ses goûts sont pris en compte pour monter les projets pédagogiques.

Au cœur de l'enseignement se trouvent des exercices très concrets avec la pratique du plateau (travail du comédien, travail du metteur en scène) et la fréquentation du spectacle vivant (représentations, échanges avec des professionnels du spectacle, travail avec des comédiens, des metteurs en scène et autres acteurs du spectacle vivant)

La conception des cours et les relations avec l'équipe enseignante sont différentes de celles instaurées dans les cours traditionnels : les échanges sont plus aisés et plus confiants ; ils tissent une véritable complicité qui est un atout pour les progrès et un gage de réussite.

La Spécialité théâtre est un atout pour la préparation au grand oral et aux diverses épreuves d'examen plus largement puisque l'on y travaille la mémorisation, la concentration, l'organisation et la méthode ainsi que l'assurance.

Une grande importance est accordée à l'esprit d'équipe : le collectif prend en charge les faiblesses et les fragilités individuelles ouvrant ainsi la porte au succès personnel autant que commun.

QUELLES SONT LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DÉVELOPPÉES PAR LES OPTIONS THÉÂTRE ?

Elles développent l'**imaginaire** et la **sensibilité** ; elles favorisent l'**esprit créatif** et la conception de projets

Elles développent la **rigueur méthodologique** et les qualités d'**organisation**

Elles cultivent la **capacité d'abstraction**

Elles suscitent et développent un **esprit collaboratif**

Elles exercent l'**esprit critique** et analytique (à l'oral comme à l'écrit et dans toutes les situations ; elles sont ainsi facteur de progrès...)

Elles favorisent l'**engagement**, la **prise de risques** ; l'**esprit d'entreprise**

Elles entraînent l'**esprit de synthèse** et la capacité à faire du lien

Elles développent l'**autonomie** et le **sens des responsabilités**

Elles mettent en œuvre et sollicitent des **capacités d'adaptation**

Elles accroissent les capacités de **concentration**



Les élèves de théâtre apprennent à être dynamiques, altruistes et solidaires, autonomes et responsables. De tradition, ils sont très appréciés et sont des éléments moteurs dans leur classe.

L'enseignement du théâtre est proposé au lycée Jean-Baptiste Dumas depuis 1994 ; il a permis à de nombreux élèves de réussir au lycée. Un certain nombre a aussi poursuivi dans la voie artistique avec succès au théâtre et au cinéma, même si la vocation première des options théâtre n'est pas de destiner les élèves au conservatoire.

La poursuite d'études peut se faire dans la suite logique de l'option théâtre qui ouvre les portes de classes préparatoires, d'écoles de théâtre, de conservatoires ou d'universités en Arts du spectacle.

Pour autant, d'autres orientations plus générales font leur profit d'une formation en théâtre comme celles de la communication, de l'animation sociale ou culturelle, de l'enseignement, de la culture, du journalisme, de l'édition, du droit, des carrières en médico-social, de l'art : Beaux-arts, écoles de graphisme, école de scénographie...